

## Éditorial

Assemblée générale locale, le 1<sup>er</sup> juin. Attac 92 a réuni ses adhérent-e-s le 1<sup>er</sup> juin pour son assemblée générale. Son rapport d'activité, moral et financier, a été approuvé et la nouvelle équipe composant le conseil d'administration élue (voir page 7). L'après-midi, des ateliers participatifs destinés à innover dans l'action ont été organisés autour de la campagne « Stop à l'impunité des multinationales ». Quatre ateliers ont été proposés pendant deux heures. Le premier, collectif et interactif, animé par un militant aguerri aux actions de désobéissance, a permis d'exprimer son ressenti individuel sur des types d'actions présentées en diapo et d'échanger. Des ateliers plus pratiques ont suivi pour préparer une action dans la station-service Total toute proche : repérage, argumentaire, pochoir, pancartes, banderole, slogans et ... chanson. Après une formation sur les règles à respecter en matière de sécurité, le témoignage d'un militant ayant participé aux deux actions Bayer et une répartition des rôles dans l'action, la joyeuse bande s'est mise en branle... Pour voir l'action, c'est [ici](#).

Un nouveau CA au national. Après l'assemblée générale d'Attac France tenue mi-juin, le premier conseil d'Administration de la mandature 2019 - 2022 s'est réuni fin juin. Maxime Combes, Raphaël Pradeau et Aurélie Trouvé ont été désignés porte-paroles et Annick Coupé, secrétaire générale. Nous sommes fier-e-s dans les Hauts-de-Seine de l'élection de Florence Lauzier, adhérente de longue date et engagée dans le groupe Cables. Nous la félicitons chaleureusement.

Un autre monde est possible. La responsabilité d'Attac est d'amplifier son travail d'éducation populaire tournée vers l'action, de contribuer à la réflexion pour des alternatives, mais aussi de participer à développer les savoirs utiles aux mouvements sociaux pour résister face à l'idéologie dominante. Plusieurs fronts sont ouverts : le G7 et le contre-sommet à l'occasion duquel Attac publiera un rapport montrant qu'il est possible de mettre en place sans attendre une taxation unitaire de ces entreprises, si le gouvernement français souhaitait réellement lutter contre l'évasion fiscale des multinationales ; la campagne Stop à l'impunité des multinationales et les mobilisations pour la justice climatique. Trois autres dossiers mobiliseront nos forces : la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada (CETA), la contre-réforme des retraites et la lutte contre les privatisations des entreprises telles qu'Aéroports de Paris, Engie, les barrages, les ports, etc...

Adhésion. Pour être forts, efficaces et entendus, soyons nombreux et déterminés. Il est toujours temps d'adhérer, de ré-adhérer et de faire adhérer : en ligne <https://france.attac.org/> ou à l'aide du bulletin que vous trouverez en page 8. Bonne lecture !



## Contre le G7, pour un autre monde !

Du 24 au 26 août prochain, Macron accueillera à Biarritz le G7, groupe de discussion et de partenariat économique des sept pays parmi les plus riches du monde. Fervents adeptes du système néolibéral, mettant à sac notre planète et faisant souffrir les peuples par leurs politiques austéritaires et pro-business, ces sept pays et la Commission européenne se réunissent sur le thème des inégalités.

Le cynisme de ces pyromanes de la planète n'a donc pas de limite. Dans la lignée des contre-sommets qui ont forgé le mouvement altermondialiste, la réponse citoyenne s'annonce importante encore, dans cette terre de résistances qu'est le Pays basque. Pour y défendre sa volonté d'un monde plus juste et désirable, Attac y participe pleinement, aux côtés de plus de quatre vingt dix organisations et associations du Pays basque, de France et d'Europe, syndicats et citoyens. Nous vous y donnons rendez-vous ! Ensemble, éteignons les sept brasiers du capitalisme.

Au programme, des actions, des réflexions et des débats, pour élaborer ensemble la stratégie et les alternatives qui doivent dessiner le monde que nous voulons et pour le crier haut et fort dans les rues du monde entier. Tous les renseignements sont au bout de ce lien :

<https://frama.link/EatTFYbG>

## Sommaire

<i>Fallait-il participer au grand débat national ?</i> .....	2
<i>AMAP en région parisienne : un réseau en bonne forme</i> .....	4
<i>Le nouveau conseil d'administration élu le 1<sup>er</sup> juin 2019</i> .....	7
<i>Organisation d'Attac 92 et bulletin d'adhésion</i> .....	8

# Fallait-il participer au grand débat national ?

***Pour une fois qu'on nous donne la parole, nous devons la prendre.***

Ma réaction à l'annonce d'un grand débat national, après l'effet de surprise, a été de la traduire par « entourloupe ». Réflexe instinctif, spontané, d'autodéfense en somme. Mauvais procès d'intention ? Peut-être, mais aussi de bonnes raisons d'être dubitative, voire suspicieuse au regard de l'objectif avancé pour la justifier.



## Appel au débat

Car enfin voilà un homme, Emmanuel Macron, qui nous invite aujourd'hui, nous incite même, à lui faire connaître nos souhaits pour les uns, les raisons de notre colère pour les autres afin, dit-il, qu'il en soit informé pour la gouvernance du pays. Étonnant, inimaginable bouleversement il y a peu de temps, dans la conduite d'un personnage qui, depuis son élection à la présidence de la République, pratique l'exercice exclusif et vertical du pouvoir. Je ne peux m'empêcher de sourire à l'annonce de l'énoncé d'une si évidente contradiction et de l'aveu d'une telle méconnaissance des rudes réalités auxquelles sont confrontés de nombreux citoyens dans leur vie quotidienne ... et d'avoir une pensée pour le mouvement des gilets jaunes.



C'est en effet, après plusieurs semaines de ronds-points occupés, de manifestations dans tout le pays, d'un soutien persistant d'une grande partie de la population (jusqu'à 80 % !) nonobstant les désagréments engendrés, d'insuccès dans les tentatives du pouvoir à faire cesser cette contestation hebdomadaire - en dépit des médias relatant en boucle des

désordres et des dégradations - autrement que par une violente répression policière à l'origine de graves et multiples mutilations à vie de manifestants laquelle suscite l'inquiétude sur l'exception française à utiliser des armes d'une si flagrante dangerosité et sur la capacité de ce pouvoir à maîtriser une telle situation ... que nous sommes appelés à participer « massivement » à un grand débat national.



## Diversions et communication

Cet événement, auquel on a voulu donner une portée nationale, soulève quelques interrogations : son organisation, son contenu, sa synthèse, autrement dit sa prise en compte. Très vite, nous avons su qu'il serait diligenté ... par l'Élysée, qu'y participeraient tous ceux et toutes celles qui le souhaiteraient et que certaines questions n'avaient pas à être abordées - questions verrouillées donc, tel l'Impôt sur la fortune (ISF).

Quant à la synthèse, difficile d'y voir clair, tant les dispositifs de participation sont hétérogènes : des centaines de réunions à travers toute la France, organisées à différents niveaux, selon des règles très diverses, multitudes des sujets imposés, moyens mis à disposition de cette consultation limitée et aucune possibilité de contrôle par les citoyens n'a été prévue. La décision de la mise à l'écart de la Commission nationale du débat public, créée en 1995 pour faire respecter les procédures de démocratie participative, et celle de confier son organisation à deux ministres qui seront juges et parties, soulignent l'absence de transparence de ce débat. La crédibilité de ce type de consultations découle précisément de la neutralité et de l'indépendance de l'organisateur. De quel poids pèseront les cinq « garants » désignés pour le contrôle de son bon déroulement face à l'exécutif ? Deux mois suffiront-ils pour →

→ mener à bien ce débat ? Étant donné son ampleur et l'objectif affiché, il ne paraît pas raisonnable de le penser. Son contenu encadré et sous tutelle, l'omniprésence du chef de l'État à des réunions où il s'invite en les vampirisant (à la mi-février, il en est à son septième grand débat) et où il se livre à la pédagogie des réformes déjà engagées et de celles qu'il projette d'entreprendre, conduisent naturellement au soupçon que l'ambition annoncée soit ramenée tout à la fois à une manœuvre de diversion à l'encontre de manifestations qui perdurent et à la stratégie d'une opération de communication d'envergure destinée à restaurer la légitimité menacée d'un président affaibli par la permanence d'une contestation de plus en plus banalisée. Après avoir éliminé les questions qui fâchent, ses longs monologues, se substituant aux dialogues, installent son auditoire en position d'écoute et alimentent le sentiment que ne sera retenu de ce débat que ce qu'il en est souhaité par son instigateur. Si ce devait être le cas, si la phrase si souvent prononcée à l'issue d'une rencontre avec un représentant du pouvoir : « nous avons été écoutés ... mais pas entendus » devait conclure ce débat, alors ce délai de deux mois suffirait.



### Solidarité et engagement

En décidant ce grand débat national, le président a fait un pari. Peut-il aboutir à un échec ? Ce risque ne peut être exclu si l'espoir qu'il a fait naître dans un changement de la politique qu'il a menée depuis son investiture n'est pas au rendez-vous. Si ce débat a été sans arrière-pensée, il aura permis une délibération réelle entre les citoyens, revalorisé le rôle de leurs représentants et renforcé l'idée de démocratie. Mais s'il s'avérait que le pouvoir a instrumentalisé sa participation à son seul profit, le risque aura été pris de mettre en danger les fondements mêmes de la démocratie dans notre pays et voir bon nombre de ses citoyens se tourner vers des solutions plus autoritaires.

D'ores et déjà, bien que ne s'annonçant pas sous les meilleurs auspices en raison du flou qui l'entoure, ce débat a donné lieu à des mobilisations citoyennes exceptionnelles et eu le mérite de se faire rencontrer de très nombreux citoyens qui s'ignoraient et qui ont découvert ou retrouvé le goût de la discussion, de l'échange, de la solidarité et de l'engagement. De mettre de la politique au cœur d'une société où elle s'était si dévaluée. Pour certains, c'est une découverte, une expérience inédite ; pour d'autres, c'est se rappeler que « toute action n'est pas vaine, toute politique n'est pas sale » (Pierre Mendès-France). C'est prendre conscience que tout citoyen a des droits, le pouvoir de peser, d'agir sur la façon dont il attend que son pays soit gouverné, à commencer par celui d'interpellation et d'initiative citoyenne, telles que le référendum qui permet des moments de confrontations et d'interaction entre les citoyens et leurs gouvernants dans l'intervalle entre les élections.



### Démocratie participative

Ce n'est donc pas des cours « d'économie participative » destinés à démontrer le bien-fondé des mesures du gouvernement contestées ou rejetées qu'attendent les citoyens, mais la prise en compte d'une « démocratie participative » les associant directement ou par l'intermédiaire de ceux qu'ils se choisissent pour les représenter, au mode de gouvernement et aux mesures qui décident de leurs conditions de vie, de leur destin dans ce pays. Seront-ils entendus ? Une certitude déjà. La mobilisation que ce grand débat a suscitée et la persistance des revendications et des manifestations interpellent un pouvoir sur l'impérative nécessité de ne pas décevoir.

Sophie MALOBERTI

Texte paru dans le n° 1206 de la revue La Grande Relève de mars 2019 (88, boulevard Carnot 78110 Le VESINET)

Les illustrations de cet article proviennent du site officiel « Le grand débat » du gouvernement.

## AMAP en région parisienne : un réseau en bonne forme

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) sont destinées à favoriser l'agriculture paysanne et biologique qui a du mal à subsister face à l'agro-industrie. Elles regroupent des citoyen·ne·s et des paysan·ne·s qui agissent ensemble pour maintenir et développer une agriculture locale, paysanne, bio et citoyenne. Le compte rendu qui suit est tiré de **l'assemblée générale annuelle du Réseau des AMAP d'Île-de-France, qui s'est tenue le samedi 16 mars 2019 à Paris. 56 AMAP étaient représentées et 10 paysans étaient présents.**

### Salariés et bénévoles

Le réseau de ces AMAP en Île-de-France (IDF) emploie quatre salariés. Il n'y a pas de sureffectifs au vu de l'ampleur des tâches à accomplir pour que ce mouvement alternatif agricole se développe davantage encore ! Il faut saluer chaleureusement l'équipe de salarié·e·s pour **l'ensemble du travail effectué. La valorisation du bénévolat consacré par le collectif de seize administrateurs (neuf pour le collège des consommateurs et sept pour le collège des paysans) au réseau des AMAP IDF représente 25 174 €, une augmentation de 6 000 € par rapport à l'année précédente.** Cette progression montre la volonté et le niveau d'engagement dans ce travail associatif : gestion, formations, participations aux diverses missions, suivi de démarches, etc. Cette année, quatre membres supplémentaires ont rejoint ce collectif, une sorte de conseil **d'administration participatif, fondé sur une recherche de fonctionnement plus horizontal, avec partage des responsabilités et prise de décisions par consensus.** Un arboriculteur, une spécialité encore peu représentée dans le réseau, a rejoint le collège des producteurs.

### Chiffres 2018

- Groupes AMAP adhérant au réseau : 249 des 300 associations existantes (soit + 15 par rapport à 2017)

- Agriculteurs·trices adhérant au réseau : 72 des 180 fermes existantes (soit + 7 par rapport à 2017)

- En comptabilité :

Produits : 413 800 €, dont 25 % de cotisations (115 023 €) et < 50 % de subventions publiques

Charges : 385300 € - Résultat : 28 500 €

### Faits marquants 2018

- Le réseau traite de thèmes différents : la **politique agricole commune (PAC), l'avenir des AMAP, la démocratie agricole et alimentaire, la restauration collective bio, etc.** Des formations, des accompagnements, conseils et échanges ont **été mis en œuvre par le Réseau à destination des amapien·ne·s et des paysan·ne·s ou futur·e·s membres d'une AMAP. Ses actions s'articulent aussi autour de la pérennisation des partenariats, de création de nouvelles relations et de l'installation de candidats-paysans.**

- Des visites, dites de consolidation, de fermiers en AMAP ont été organisées pour répondre à leurs attentes et à leurs besoins. Trente-trois 33 paysan·ne·s ont été rencontré·e·s chez eux. Les Josiannes (les JOyeuses et SIngulières paysANNES), un groupe de femmes paysannes, se sont constituées en Île-de-France. Cette structure de solidarité permet à des paysannes installées seules, en couple ou à plusieurs et à de futures cultivatrices de se **rencontrer, de se soutenir, d'échanger, de sortir de leur quotidien, et d'être actrices de leur territoire.**

- Le réseau a contribué à l'avènement du pôle InPACT (Initiative Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale). Cette plateforme est issue du rapprochement de réseaux associatifs agricoles, **tels le réseau national des agriculteurs de l'Inter-AFOCG (associations de Formation collective à la Gestion), la FADEAR, réseau des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, le réseau des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), Accueil Paysan, le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC), Terre de Liens, l'Atelier Paysan, Nature et Progrès, le MIRAMAP (Mouvement Interrégional des AMAP, dont fait partie le Réseau des AMAP IDF).** Le Réseau a en outre renouvelé son engagement au sein du pôle **ABIOSOL, et resserré ses liens avec l'AFOCG IDF (Agir pour la FORMation Collective à la Gestion). Sollicité 130 fois par des médias et d'étudiants, le Réseau a répondu à des interviews, invitations à des stands ou à des salons, et participé à des rencontres avec des personnes étrangères intéressées par le modèle économique et socio-écologique.** →



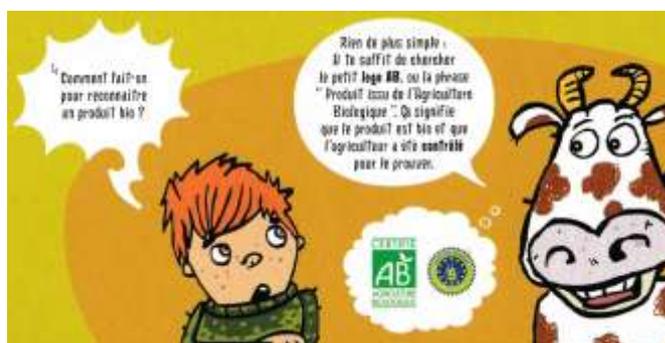
→ ouvrages et articles. Celui qui se dit « enseignant à chaque instant » annonce sa formule idéale pour l'agriculture, « bio, locale et équitable ». Il évoque avec sagesse, mais non sans humour et avec, parfois, un ton un peu provocateur rendant sa pédagogie plus efficace, de nombreux points sous forme de desiderata.

Utiliser le plus possible l'énergie solaire, le soleil n'est pas limité et possède encore de belles réserves ; imposer la nourriture d'origine bio dans les restaurations collectives et scolaires ; dans la problématique de l'agriculture, il y a un **agrosystème d'ensemble à considérer ; penser à implanter des maraîchers aux portes des villes, sur les vastes parkings ; le sectarisme est redoutable, il est notre ennemi, tout comme les lobbies, ou le libéralisme capitaliste ; respectons une règle de prudence et de responsabilité si des choses sont prédites en attendant d'être avérées, et si elles sont démontrées, cela doit être un signal d'alerte ; n'attendons pas des résultats complets rapidement, on ne gagne pas tous les combats ; attention à la conclusion facile du « tous pourris ! », c'est injuste et peu constructif ; un résultat imparfait qui conclut un mouvement de gens, cela vaut le coup tout de même ; évitons d'être uniquement dans la dénonciation politique, il faut toujours proposer quelque chose ; en participant à certaines instances, on peut penser que sera vraisemblablement **un coup d'épée dans l'eau, mais le refus systématique d'une présence ou d'une contribution, s'il est confortable, est peu opérant !****

### Verbatim des participants

Il faut encourager le travail de maraîchage dans notre région, ainsi que l'élevage ; il faut être attentifs aux risques de préemption de terres, parfois par la Société d'aménagement foncier et **d'établissement rural (SAFER) ou d'autres opérateurs, pour des installations agricoles de taille importante en activité conventionnelle, entraînant l'exclusion de paysans modestes** ayant un autre schéma de travail ; ces cas ne sont pas une généralité, le Réseau AMAP a aussi des relations constructives avec ces instances rurales ; dans les démarches vers les institutionnels, il est vital de préparer un dossier **soigné et complet qui permet d'apprécier de manière approfondie le projet ; il faut informer**

le plus complètement et clairement possible les interlocuteurs pour les convaincre de la solidité **du projet, avant d'entamer des actions de mobilisation ; le comportement des intervenants associatifs et la qualité des arguments peuvent influencer positivement sur les décideurs et aboutir à écarter des idées préconçues négatives ; une AMAP n'est pas un groupement d'achats ; lors de rencontres avec le milieu scolaire, les jeunes dont beaucoup ignoraient quasiment l'existence de ces filières en relation avec le vivant et l'environnement naturel, témoignent d'un intérêt grandissant pour les métiers agricoles ; davantage d'enfants paraissent sensibles aux nombreux débouchés d'avenir du secteur de l'agroéconomie écologique.**



### Beaucoup à faire

Ce témoignage donne sûrement un aperçu, certes lacunaire mais stimulant, du potentiel du modèle agro-alimentaire et des relations sociales représenté par le mouvement des AMAP.

Cette agriculture paysanne et citoyenne doit progresser au sein de notre société. Malgré la progression du mouvement, il y a encore beaucoup à faire pour généraliser ces pratiques écologiques et mutuellement avantageuses. Les militant.e-s des AMAP ne sont pas isolé.e-s dans leurs démarches et leurs engagements ; **d'autres associations hexagonales et étrangères travaillent avec le même objectif.** Les Réseaux régionaux des AMAP fédérés en France au sein du MIRAMAP, sont reliés à URGENCI, **organisation internationale d'acteurs citoyens de terrain, créée en 2004, pour une alternative économique.** Le but est ainsi de promouvoir une agriculture paysanne bio et la souveraineté alimentaire pour tous.

Jean-Louis Michniak □  
président d'une AMAP à Colombes



**Nathalie Levray  
(Clamart)  
Présidente  
Trésorière**



**Thérèse Villame  
(Clamart)  
Secrétaire  
Groupes locaux**



**Ferroudja Boudjemai  
(Nanterre)**



**Jean Quèbre  
(Clichy)**



**Jean-Louis Michniak  
(Colombes)**



**Mark Cramer  
(Clichy)**



**Philippe Duchatel  
(Malakoff)**



**Sophie Maloberti  
(Levallois-Perret)**

# Organisation d'Attac 92

**Siège social** : chez Nathalie Levray, 20 rue des Groux 92140 Clamart - [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

- Présidente d'Attac 92, chargée de la trésorerie : **Nathalie Levray** - [president.attac92@attac.org](mailto:president.attac92@attac.org)
- Secrétaire, chargée de la coordination des groupes Sud : **Thérèse Villame** - [secretaire.attac92@attac.org](mailto:secretaire.attac92@attac.org)
- Administrateur, chargé de la coordination des groupes Nord : **Grégory Boulord**
- Webmaster : **Éric Colas** - [web.attac92@attac.org](mailto:web.attac92@attac.org)

**Site internet** : <http://www.local.attac.org/attac92>

- Flux rss : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?page=backend>
- Agenda : [http://local.attac.org/attac92/spip.php?page\\_agenda&id\\_rubrique=481annee=2014](http://local.attac.org/attac92/spip.php?page_agenda&id_rubrique=481annee=2014)
- Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Attac-92-2236534953038189/> - Twitter : <https://twitter.com/92attac>

**Angle d'ATTAC 92, le bulletin d'ATTAC 92 mensuel** :

- Les archives des numéros 6 à 35 sont consultables ici : <http://local.attac.org/ttac92/spip.php?rubrique178>
- Les archives des numéros 36 à 80 sont regroupés dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique111>
- Les archives des numéros 106 et suivants sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

**S'informer & Agir, le Mag d'Attac 92 trimestriel** :

- Les archives sont consultables ici : <https://local.attac.org/attac92/>

## Groupes de proximité :

Antony : Florence Lauzier, Agnès Gandon, Annette Carayon, François Tonnerieux

Asnières : Guy Rodary, Pierre Gauthrot

Bagneux : Daniel Monteux

Boulogne : Bernard Blavette

Clamart : **Thérèse Villame**

Clichy : Jean Quebre, Karine Henry, Mark Cramer

Colombes : Adda Bekkouche, Jean-Louis Michniak

Courbevoie / Neuilly / La Garenne Colombes : Annie Reynaud, Jean-Paul Vanhoove

Gennevilliers : Nelly Viennot

Levallois : Sophie Maloberti

Mont Valérien / Nanterre : Cyril Pocréaux

Montrouge : Daniel Cordova, Jean-Paul Allétru, Jean-Jacques Langlois



**Adhésion en ligne sur notre site sécurisé** : [www.france.attac.org](http://www.france.attac.org)

*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*



## Bulletin d'adhésion 2019

NOM (en capitales) : ..... PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)  
Date de naissance : ..... Profession : .....  
Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Téléphone fixe : ..... Mobile : ..... Mél : ..... @ .....

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2019 la somme de (comportant l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*). *Cochez le montant choisi, en fonction de votre revenu mensuel (si vous ne souhaitez pas recevoir Ligne d'ATTAC, précisez le et retirez 10 €) :*

Tranches de revenu mensuel	de 0 à 450 € : 13 €	de 450 à 900 € : 21 €	de 900 à 1 200 € : 35 €
	de 1 200 à 1 600 € : 48 €	de 1 600 à 2 300 € : 65 €	de 2 300 à 3 000 € : 84 €
	de 3 000 à 4 000 € : 120 €	au-delà de 4 000 € : 160 €	

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association : je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) :

- par chèque bancaire ou postal joint

- par carte bancaire n° : ..... 3 derniers chiffres : ..... date d'expiration : ..... / ..... signature : .....

A adresser par courrier à : Attac France, 21 ter rue Voltaire 75011 Paris. Pour tout renseignement, téléphoner au 01 56 06 43 60

**Citoyen du Monde à Montrouge** :

- Les articles des récents des numéros à partir du numéro 90 dans la rubrique : <http://local.attac.org/attac92/spip.php?rubrique152>
- Les archives de 1 à 89 sont regroupées ici : <https://local.attac.org/attac92/spip.php?article2181>
- Et de nombreuses notes de lecture à lire sur le site : <https://local.attac.org/attac92/spip.php>